



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

PRECOMPTE SUR LE TRAITEMENT DES
COTISATIONS MUTUALISTES DES AGENTS
ADHERENTS A SMACL SANTE -
CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
SMACL SANTE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
21 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**PRECOMPTE SUR LE TRAITEMENT DES COTISATIONS
MUTUALISTES DES AGENTS ADHERENTS A SMACL SANTE -
CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET SMACL SANTE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Des agents de la ville de Niort, adhérents de la Mutuelle SMACL SANTE, ont sollicité le bénéfice du prélèvement direct sur leur traitement des cotisations qu'ils versent à cette mutuelle au titre de leurs contrats de complémentaire santé et/ou de maintien de revenu.

De son côté SMACL SANTE a également sollicité la mise en oeuvre de ce précompte.

La ville de Niort pratiquant déjà le précompte des cotisations des agents adhérents de la Mutuelle Nationale Territoriale, il est proposé d'étendre cette mesure aux adhérents de SMACL SANTE et d'autoriser Madame le Maire à signer, avec cette mutuelle, la convention correspondante.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec SMACL SANTE concernant le précompte sur salaire des cotisations de complémentaire santé et maintien de revenu des agents de la ville de Niort adhérents à cette mutuelle.
- autoriser Madame le Maire à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON